

Unitaire 11

Bimestriel N°93 Décembre-Janvier 2011 Prix du N° : 0,75 euros Abt : 3 euros

Dispensé de timbrage

CARCASSONNE PPDC



Bulletin de la FSU (Fédération Syndicale Unitaire)

Section de l'Aude 22 bis, boulevard de Varsovie 11000 CARCASSONNE

fsu.aude@wanadoo.fr ou fsu11@fsu.fr

Déposé le 13/01/2011



Le 22 janvier, refusons un budget de pénurie : plus de 200 postes supprimés à la rentrée 2011 (1er et 2 d degrés) dans l'académie de Montpellier.

Siège social : FSU 11

22 bis, Bd de Varsovie
11000 CARCASSONNE
Tél.Fax : 04 68 25 54 23

Directeur de la

Publication
Gilbert SARTORÉ
Commission paritaire
N° 0710 S 07452
ISSN 1250-0224
Imprimé par nos soins

SOMMAIRE

- 1- Éditorial.
- 2- Élection des représentant(e)s des assistantes maternelles et des assistantes familiales.
- 3- Élections professionnelles : la FSU conforte ses positions...
- 4- Pôle Emploi, cure d'austérité confirmée. Pisa 2009. Second degré : toujours plus de pression.
- 5-Formation professionnelle : témoignages de professeurs stagiaires.
- 6-Expression des tendances de la FSU 11 : L'École Émancipée. RESF.
- 7- États Généraux du Service Public : 21 janvier à Grazailles-Carcassonne, 29-30 janvier à Orly.
- 8- Notes de lecture : le Président des riches.

Ce bulletin vous a été envoyé grâce au fichier informatique de la FSU-Aude. Conformément à la loi du 6/1/78, vous pouvez avoir accès aux informations vous concernant et les faire rectifier, en vous adressant à la FSU-Aude.

Le collectif « L'éducation est notre avenir » dénonce les effets catastrophiques qu'aura la mise en œuvre du budget 2011 pour l'Éducation nationale. Les organisations membres du collectif appellent tous les citoyens et futurs citoyens de ce pays à un premier acte de refus des conséquences de ce budget, le 22 janvier 2011. Le budget 2011 prévoit la suppression de 16 000 emplois et n'affiche d'autre ambition pour le système éducatif que la recherche d'économies à partir du dogme du non remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite. Pourtant, les effectifs d'élèves vont continuer d'augmenter et la part du PIB français destinée aux enseignements primaires et secondaires a diminué dans la période récente en passant de 4,5% en 1995 à 3,9% en 2006.

Le collectif appelle lycéens, étudiants, parents d'élèves et personnels de l'éducation à participer à la journée nationale de mobilisation du 22 janvier qui prendra des formes variées dans les départements (manifestations, rassemblements, débats). Cette première étape sera, n'en doutons pas, prolongée par d'autres initiatives durant les 2e et 3e trimestres. Ensemble, refusons les fermetures de classes, la disparition des RASED, les suppressions de places en maternelle, la baisse des dotations des collèges et lycées, le manque d'ambition du plan Licence à l'université, les réductions de postes et d'options, les hausses d'effectifs dans les classes... Exigeons une véritable formation professionnelle des enseignants sans laquelle les écarts entre élèves vont continuer à se creuser !

Aujourd'hui plus que jamais, notre pays a besoin d'un système éducatif qui s'attaque réellement aux inégalités scolaires et traite la situation des élèves en grande difficulté. D'autres choix pour la réussite de tous les jeunes sont nécessaires afin que l'École remplisse les objectifs d'une École démocratique et ambitieuse.

www.uneecole-votreavenir.org
Paris, le 16 décembre 2010

Le samedi 22 janvier de 9 h 30 à midi :
Rendez-vous militant
à l'Intersection de la rue Clemenceau (Piétonne) et de la rue Mistral
à Carcassonne (non loin de la FCPE).
Distribution de tracts pour alerter la population sur la rentrée 2011.

La FSU de l'Aude
vous souhaite ses meilleurs vœux pour 2011.

Élection des représentant(e)s des assistantes maternelles et des assistantes familiales à la Commission Consultative Paritaire Départementale de l'Aude

Le 22 février 2011, les assistantes maternelles et les assistantes familiales agréées du département de l'Aude sont invitées à voter pour renouveler leurs représentant(e)s à la Commission Consultative Paritaire Départementale, la CCPD.

Élu(e)s pour 6 ans, ces collègues vont représenter toutes les assistantes maternelles et familiales quel que soit leur type d'agrément.

La CCPD est une commission où siègent les représentant(e)s élu(e)s des assistantes maternelles et familiales et les représentants du Conseil Général. Elle est obligatoirement saisie et donne un avis sur :

- ◆ les demandes de retrait, suspension ou modification d'agrément.
- ◆ le programme de formation obligatoire.
- ◆ le bilan de l'agrément.

Le vote : 2 modalités, à l'urne le 22 février au Conseil Général de 9 h à 16 h ou par correspondance pour la majorité d'entre-elles.

Dès fin janvier chaque assistante maternelle et familiale recevra le matériel de vote et pourra voter par correspondance, il faut donc se mobiliser autour de cette élection dès maintenant.

Elle concerne près de 2100 assistantes maternelles et familiales dans l'Aude, travaillant pour le Conseil Général, pour les crèches familiales et pour les particuliers (pour la garde des enfants à la journée), ce sont les plus nombreuses.

**Le SDU11 /FSU siège déjà à la CCPD avec 3 élues titulaires sur 4 (+ 3 suppléantes).
Les candidat-e-s pour la FSU en 2011 sont :**

1	Catherine BONS, Assistante familiale	Secteur de Carcassonne
2	Carole CHARPENTIER, Assistante maternelle	Secteur de Bram
3	Sylvaine CARPENTIER, Assistante familiale	Secteur de Carcassonne
4	Monique TRICOIRE, Assistante familiale	Secteur de Limoux
5	Chloé AVRIL, Assistante maternelle	Secteur de Castelnaudary
6	Francine LINARES, Assistante familiale	Secteur de Narbonne
7	José CARRERE, Assistant familial	Secteur de Castelnaudary
8	Martine BONNET, Assistante maternelle	Secteur de Carcassonne

Nos huit candidat(e)s ont toutes et tous le désir de défendre et soutenir leurs collègues. Ils connaissent les difficultés du métier, exercé à domicile, et pour lequel on doit savoir concilier vie professionnelle et vie privée. Ils se battent contre la précarité de la profession et pour améliorer les conditions de travail et de rémunération.

Ils sont soutenus par l'action de notre syndicat, impliqué depuis de nombreuses années aux côtés des assistantes maternelles et familiales, et par ses forces militantes (information, documentation, aide juridique, accompagnement individuel).

Il est important que chacun d'entre-nous se mobilise pour cette élection.

Nous connaissons tous une assistante maternelle ou familiale dans notre entourage. Il faut la sensibiliser sur l'importance de ce vote pour la défense de sa profession et l'inciter à voter pour notre liste constituée de candidat(e)s d'expérience, très motivé(e)s et qui s'engagent à défendre, renseigner, accompagner toutes les collègues. Elles ont accompli durant le dernier mandat un travail de qualité, faisant preuve d'une disponibilité et d'un investissement qui ont permis d'assurer une défense individuelle des collègues, collective de la profession et d'obtenir des résultats !

Nous avons la liste des votant-e-s à votre disposition, n'hésitez pas à nous contacter si vous avez une question ou besoin d'infos au 04 68 11 63 34 ou par mail sdu11fsu@cg11.fr.

De fin janvier au 22 février, votez, faites voter SDU11 /FSU.

SNICS-FSU Élections professionnelles chez les infirmier(e)s de l'Éducation Nationale du 3 décembre

Avec 66% des votes le SNICS-FSU premier syndicat de la profession conforte largement sa position et surtout sa progression. Le SNICS ne cesse d'augmenter depuis 2004 et gagne 1 siège par rapport à 2007. Fort de sa représentativité et conforté par un fort taux de participation de 72,3%, nous remercions les collègues qui ont su voir juste dans nos engagements et nos victoires :

- La défense de nos missions à l'éducation nationale au sein de l'équipe éducative et dont le fondement est la réussite scolaire des élèves.
- Une reconnaissance en catégorie A type en concomitance avec la FPH, mot d'ordre de notre mobilisation le 9 décembre à

PARIS.

- Une reconnaissance de la spécialité à l'éducation nationale comme une pratique avancée de niveau MASTER 2.
- Les reprises d'ancienneté.
- Le recul de l'ordre infirmier pour les salariés.
- La transparence sur les postes infirmiers (répartition et consommation des moyens) dans l'Académie : mobilisation devant le Rectorat, déclarations en CTPA et CAPA.
- Le maintien des postes d'internat.

Sandie CARIAT
secrétaire académique du SNICS-FSU

Résultats collectés par le SNICS, suite au dépouillement des votes académiques :

2010	SNICS FSU	SNIES UNSA	TOTAL	Département	Insc.	Vot.	Expr.	SNICS	SNIES
Voix	128	65	193	AUDE	34	22	22	12	10
				GARD	73	51	50	39	11
%	66.32 %	33.67 %	100 %	HERAULT	110	82	79	52	27
				LOZERE	15	11	11	6	5
Sièges	3	1	4	PO	42	32	31	19	12
				Total	274	198	193	128	65

SNASUB-FSU

Élections professionnelles chez le personnel administratif

Les élections professionnelles de l'Administration Scolaire et Universitaire ont eu lieu le 1er décembre. Vous avez été nombreux à voter SNASUB, contre la casse du statut, contre le salaire au mérite, contre la réforme des retraites actuelle, pour la défense de l'emploi. Dans un contexte général de baisse de la participation, le SNASUB enregistre :

- une augmentation globale du pourcentage recueilli autour de 25 % ;
- une progression significative en voix et en sièges au niveau local, faisant du SNASUB dans plusieurs académies l'organisation syndicale majoritaire ;
- la confirmation de la représentativité du SNASUB présent dans toutes les CAP nationales, confortant ainsi sa place de **2ème organisation syndicale du secteur**. Dans le même temps, le syndicat majoritaire est sanctionné par la

perte de plusieurs milliers de voix enregistrant un recul significatif. Nous nous félicitons du soutien apporté par les collègues à notre action au service des personnels. Ces résultats nous encouragent à poursuivre et à développer nos revendications avec la Fédération Syndicale Unitaire (FSU) pour la défense des statuts et des carrières, la défense et le développement de l'emploi public et l'augmentation des salaires.

** Dans cette catégorie, aucun syndicat n'a présenté de liste d'Adjoint Administratif Principal 1 ère classe. Il y a eu donc tirage au sort pour les collègues de ce grade. C'est pourquoi, sur le premier calcul nous avons deux sièges (A et I en avait 4) mais il nous en a été retiré 1 à nous et 1 à A et I.*

Conchita SERRANO
Secrétaire académique
du SNASUB-FSU

	CAPN (C)	CAPA (C)	CAPN (B)	CAPA (B)	CAPN (A)	CAPA (A)
Inscrits	1289	1289	678	678	340	340
Exprimés	728	719	462	443	226	214
FSU	142	145 * (1) -1	90	94 (1)	39	55 (1)
A et I Unsa	339	352 (3) -1	264	262 (2) -1	158	159 (3)
CGT	93	95 (1) +1	24	21 (0)	10	
Sud	9					
FO	81	105 (1) +1	60	66 (1) +1	8	
CFDT	21		6		7	
Snalc	28	22	9			
Snapai	15		9		4	
Snepag	0					

SNUASFP-FSU Élections professionnelles, le SNUASFP syndicat majoritaire chez les Assistants Sociaux

Au niveau national, le SNUAS obtient 3 sièges sur 5 avec 51,62 % des voix. Avec 812 voix, il se démarque très nettement du deuxième syndicat (Snasen-Unsa) qui recueille 360 suffrages. Notre présence s'est renforcée dans l'ensemble des académies où nous avons déposé des listes. Notre syndicat est également reconnu dans le corps des Conseillers Techniques. Pour la première fois, il arrive en tête avec 42 % des voix.

Au niveau académique, le SNUAS conserve à nouveau la totalité des sièges (4) avec 48 voix sur 48 votes exprimés. Cette victoire est très significative pour la profession qui est aujourd'hui fortement remise en question par la volonté politique

d'instrumentaliser le travail social.

La lutte que nous menons contre les atteintes à l'éthique et la déontologie de notre métier contenues dans de nombreux textes de loi, a conduit les AS à choisir un syndicalisme offensif. La défense des services publics, l'opposition contre toute logique d'individualisation des carrières, contre la généralisation de la notion de mérite, et l'équité de traitement des personnels sont défendues dans toutes les instances paritaires où siège le SNUAS/FP-FSU.

Maryse THIBON

SNU Pôle emploi FSU : chômage en hausse, cure d'austérité confirmée à Pôle Emploi...

Communiqué de presse du SNU Pôle emploi FSU
François BAROIN a annoncé dans les colonnes du JDD une cure d'austérité pour les opérateurs de l'État, dont le Pôle emploi. Les mesures annoncées ont été confirmées officiellement lundi, lors de la réunion des Directeurs au ministère du Budget. Elles constituent une menace très grave pour l'avenir de Pôle emploi.
En matière d'effectifs, le projet de loi de finance pour 2011 prévoyait déjà la suppression de 1800 postes, dont 300 en CDI. La mesure annoncée de non remplacement d'un départ en retraite sur deux constituerait une nouvelle régression. Le 9 novembre 2010, une majorité des agents de Pôle emploi ont cessé le travail pour tenter de mettre fin à cette hémorragie. Ces annonces sont en contradiction avec les promesses du gouvernement au moment de la fusion ANPE-Assedic. Elles sont intolérables au regard de la situation déjà très tendue au sein de Pôle emploi, qui est manifestement en sous-effectif chronique. La comparaison sur ce point avec les autres organismes européens est particulièrement démonstrative.
Les annonces du ministère du Budget concernent également l'immobilier.
Au moment où le gouvernement s'apprête à diminuer de 38% le

nombre d'agences sur le territoire national, il serait catastrophique de réduire leurs surfaces d'accueil et de réception des demandeurs d'emploi. Le SNU Pôle emploi met en garde le gouvernement sur ce point.

Une restriction des capacités immobilière des agences serait considérée comme une insulte vis à vis des chômeurs et des agents qui travaillent à leur service. Dans le même temps, le projet d'assermement des agents de Pôle emploi indique dans quel sens le gouvernement veut orienter les missions :

il s'agit de transformer le service public de l'emploi en instrument de police du chômage.

Enfin, l'annonce du développement de la variabilité des salaires en fonction de pseudo critères d'efficacité est une vieille lune de l'idéologie libérale. Cette mesure disloque au contraire les solidarités d'équipes de travail indispensables au bon fonctionnement du service de l'emploi. Elle masque en outre les responsabilités du patronat et du gouvernement en matière de résultats dans la lutte contre le chômage, faisant de Pôle emploi un bouc émissaire facile face à l'échec patent des politiques de l'emploi de ce gouvernement.

www.snuteffsu.org | syndicat.snu@pole-emploi.fr

PISA 2009, la lutte contre les inégalités doit être une priorité

Communiqué de presse FSU
Les résultats des évaluations PISA 2009 viennent d'être rendus publics, confirmant la France dans la moyenne des pays de l'OCDE.
Si ces tests internationaux, dont les contenus doivent être encore débattus, ne peuvent constituer les seuls éléments de pilotage des systèmes éducatifs, on peut constater que la principale caractéristique du système éducatif français est de rester toujours inégalitaire : la proportion des élèves les moins performants en compréhension de lecture passe de 15,2% à 19,8%.
Sans surprise, la corrélation entre les inégalités scolaires et les inégalités sociales reste forte. Les disparités de réussite filles-garçons s'accroissent, les filles possédant 40 points d'avance sur les garçons contre 29 en 2000. Ce phénomène n'est pas propre à la France : les filles ont en moyenne 39 points d'avance dans l'ensemble des pays concernés par l'étude. Enfin, l'augmentation de l'écart entre jeunes français et immigrés pointe le déficit à prendre en charge la réussite des jeunes migrants.

Si ces phénomènes ne sont pas exclusifs à la France, ces écarts interrogent sur la dégradation des conditions d'encadrement des élèves qui ne peut que nuire à tout effort pour les réduire.

Pour la FSU, la réussite de tous les élèves doit être une priorité.

Si l'on veut éviter que l'écart ne se creuse davantage, il faut rompre avec la politique actuelle de ghettoïsation et de ségrégation sociales et scolaires. Il faut repenser sérieusement la question de la prise en charge des élèves en difficulté, sur les temps d'apprentissage, dans des conditions (effectifs, encadrement, ...) en prise avec les besoins réels. Il faut revaloriser le rôle de la scolarisation en maternelle, réhabiliter la recherche en éducation et la formation initiale et continue des enseignants. Il faut revenir sur l'assouplissement de la carte scolaire.

Il faut repenser sérieusement la question des moyens accordés à l'éducation nationale et de la part du PIB qui lui est consacré ;

Pour la FSU, l'exigence de tout autres choix s'impose. De façon urgente.

Second degré : toujours plus de pression !

Un stage de formation syndicale du Snes a eu lieu au collège de Lézignan le 25 novembre : 10 collèges et 5 lycées de l'Aude étaient représentés. Bilan : un mal-être au quotidien, une situation de plus en plus tendue avec les chefs d'établissement qui utilisent bien leur autonomie et la même façon de gérer et de déréglementer, prêts à pressurer leurs personnels comme dans l'entreprise : documents administratifs communiqués tardivement, règles du C.A. et conditions de vote non respectées, refus de porter certains faits sur les P.V.s, multiplication des réunions en prévenant très tardivement, gestion par mails, entretiens individuels pour négocier avec les collègues au cas par cas. (Rappel : connaître ses droits et les faire appliquer est essentiel de même que ne jamais se rendre seul(e) à un entretien avec un chef d'établissement.)

Si le relationnel est en perte de vitesse, la charge de travail, quant à elle, est très nettement en hausse :

• **dans les collèges**, le livret de compétences, vrai souci du moment, transforme les enseignants en cocheurs de cases et interfère avec les apprentissages des élèves (Rappel : Le Snes propose de ne pas les renseigner pendant les deux 1ers trimestres,

de demander un moratoire. En cas de refus du ministre, tout valider le 1er avril pour ne pas peser sur le DNB des élèves) ;

• **dans les lycées**, l'arrivée de la réforme CHATEL en seconde a donné lieu en septembre, la plupart du temps, à une réelle pagaille pendant plusieurs semaines et là où l'emploi du temps et la gestion des groupes ont été mieux maîtrisés, c'est « beaucoup de bruit pour rien », car les bienfaits pédagogiques (s'il y en a) sont bien minimes au regard du travail d'organisation et d'adaptation fourni par les collègues.

Quant aux stagiaires, pour tenir le choc, mieux vaut avoir eu une expérience de contractuel avant, sinon c'est la panique et la gestion dans l'urgence. Une stagiaire travaille même dans 2 établissements à 40 kms de distance. Il manque des M2 pour remplacer les stagiaires en janvier. Aussi, certains envisagent de zapper leur formation : jusqu'au ira le bradage de la formation de nos futurs profs (voir p. 5) ? Début des DGH à problèmes : le collège Cité de Narbonne perd une 6ème et demande une entrevue avec l' I.A.

Michèle CAZES,
Secrétaire départementale du Snes-FSU

« Nouvelle formation » des professeurs stagiaires... Des témoignages de stagiaires de l'académie de Bordeaux.

Premier témoignage

Je vous adresse le présent courrier pour vous faire part du contenu discutable et du traitement intolérable qui a été réservé aux professeurs stagiaires hier, vendredi 03/12/10, au lycée Gustave Eiffel, à Bordeaux. Non contentes de nous avoir fait passer la matinée à écouter le détail des missions du recteur et du fonctionnement du système éducatif français, les autorités compétentes ont décidé de consacrer l'après-midi au thème de l'enseignement de défense et à la présentation des différents types de coopération possibles entre l'armée et l'éducation nationale.

Je ne doute pas que ce soit là un programme d'information adapté aux néo fonctionnaires que nous sommes. En revanche, je doute fortement de la pertinence de nous faire assister à cette journée alors même qu'aucun d'entre nous n'a commencé sa formation disciplinaire ce qui, de l'avis de tous, est une urgence bien réelle.

D'autre part, j'ai été profondément choqué par le choix des thèmes abordés et encore plus par le choix de certaines images. On peut, en effet, se questionner quant à l'intérêt d'une propagande de l'insécurité sur fond de Twin Towers en flammes ! Aussi, il serait sûrement préférable, au moment où l'on tente de convaincre les jeunes professeurs qu'il ne faut pas hésiter à orienter leurs élèves vers l'armée, de ne pas leur montrer une image d'un jeune tenant un fusil d'assaut en joue, lors de sa JAPD.

Dans un autre registre, je tiens également à vous faire part de la façon dont on nous a traités. Je n'excuse pas le retard de certains de mes camarades, mais ce n'est pas une raison pour se laisser aller à des règlements de compte au micro, en questionnant notre "posture professionnelle", notre respect de la déontologie ou bien encore en affirmant la supériorité du corps militaire face aux réflexions stériles menées par des intellectuels en salle des profs ! Il me semble que la tournure exacte était "Les discussions entre militaires ça n'a rien à voir avec les discussions entre intellectuels qu'on entend en salle des profs. [...] Nous il nous faut des décisions rapides car ça débouche sur de l'action."

Face à l'inutilité relative du contenu et l'hostilité palpable qui nous a été témoignée, nombre d'entre nous n'avons pas assisté à l'intégralité de la présentation l'après-midi. Nos collègues des Landes ont, eux aussi, témoigné leur mécontentement envers le choix thématique de la formation en quittant massivement les lieux. Il faut rappeler que nous ne sommes pas une bande d'élèves dissipés (comme nos intervenants de Bordeaux l'ont cru), mais bien des professeurs et que si nous en arrivons à ce genre d'attitude il doit bien y avoir des raisons. Le temps de la remise en question est peut-être venu !

Je ne serai certainement pas le seul à vous

écrire à ce sujet et j'espère que vous ferez part de notre message à qui de droit.

Je vous prie également de bien vouloir respecter l'anonymat de mes propos.

Un stagiaire en colère.

Deuxième témoignage

Cher collègue,

Je me permets de vous envoyer ce mail car je voudrais témoigner directement de ce que vivent les professeurs stagiaires lors de leurs formations organisées par le corps d'inspection.

Lors de la réunion de « formation » du vendredi 3 décembre, qui s'est tenue au lycée Gustave Eiffel à Bordeaux, les professeurs stagiaires ont été conviés à suivre un cours magistral de 9 h 30 à 12 h 30. Les interventions successives n'ont répondu en rien à nos demandes les plus pressantes et à nos inquiétudes. La première traitait de l'organisation interne d'un rectorat, avec toutes ses strates de responsabilités, la seconde expliquait avec un tableau obsolète comment les IPR décident d'une note pédagogique lors de leurs visites etc. A la fin de la troisième intervention détaillant les droits et devoirs du fonctionnaire, un responsable des ressources humaines nous a rappelé que nous « devions » 35 heures par semaine à l'État et que nous n'étions pas une profession libérale et que nous dépendions d'une hiérarchie structurée. Inutile de vous préciser que beaucoup d'entre nous ont très mal apprécié ce « petit rappel » qui, en plus de résulter d'un postulat douteux, prouve encore une fois (et c'est peut être le plus grave) que les autorités sont bien loin de la réalité de ce que vivent les professeurs stagiaires ! D'ailleurs à la fin de l'intervention, un collègue a posé la question suivante : « tout ce que vous nous dites est certes intéressant et je suis d'accord qu'en tant que fonctionnaire, nous nous devons de connaître le fonctionnement de notre institution mais qu'en est-il de notre droit à la formation disciplinaire ? Nous n'avons encore eu à ce jour aucune formation ! » A cette invective fortement applaudie par tous, une inspectrice a pris la parole et a répondu : « Il faut savoir qu'il est du devoir de tout enseignant de s'autoformer et les tuteurs sont aussi là pour vous aider ».

Pour la matinée de ce vendredi 3 décembre je regrette tout simplement que le contenu de la formation soit non pertinent par rapport à nos nombreuses attentes.

Ce problème de formation des profs stagiaires est un problème maintenant connu et je n'aurais pas pris la peine de vous écrire pour quelque chose que vous connaissez déjà. En fait, je voudrais surtout vous rendre compte de ce qui s'est passé l'après midi de cette « formation ».

A notre grande surprise, à 14 h, lorsque la réunion a repris, nous avons vu se succéder à la tribune deux militaires, un major et un colo-

nel (si je me souviens bien) accompagné d'un IPR d'histoire géographie et d'un professeur agrégé d'histoire, commandant de réserve.

Les thèmes abordés ont été alors plus exotiques les uns que les autres, « l'enseignement de la défense », « la défense aujourd'hui : nouvelles menaces, nouvelles configurations, les enjeux », « un exemple de partenariat Défense/lycée », « le recensement et la JAPD » etc.

Tous ces thèmes ont été servis avec une sauce idéologique particulièrement intéressante : « Grâce à dieu, grâce à dieu, grâce à dieu nous connaissons la paix en Europe depuis plus de 60 ans ». « La paix a été préservée grâce à la bombe nucléaire » etc. Nous avons aussi été incités à orienter nos élèves en difficulté vers des carrières militaires !!

Tout ça avec en arrière plan des images de jeunes militaires avec des armes à la main en exercice de tir, etc.

Nous avons été plusieurs à nous demander si ce n'était pas une mauvaise blague avec une caméra cachée.

Évidemment beaucoup de nos collègues furieux que l'on se moque de leurs préoccupations quotidiennes (apprendre à construire des séquences de cours ou évaluer les élèves par exemple) ont déjà commencé à quitter massivement les lieux. L'IPR, irrité, alors lâche quelques remarques injurieuses allant jusqu'à remettre en doute notre posture professionnelle. Peut être aurait-il dû se féliciter d'avoir devant lui des enseignants avec un esprit critique !

La fin de la séance a été épique. l'IPR nous a interpellés en nous disant : « Bon. Nous sommes en retard, mais à qui la faute ? » Il a ensuite apostrophé un professeur stagiaire qui était en train de se diriger vers la sortie et lui a dit « Mademoiselle, vous n'avez pas le droit de quitter la salle, vous êtes payée pour suivre ces formations ». Et la professeur stagiaire de lui rétorquer courageusement « j'ai un train à prendre, il est 16 h 31 et je ne suis payée que jusqu'à 16 h 30 ».

Face à l'hostilité généralisée et réciproque, beaucoup ont quitté la salle. Le commandant de réserve, visiblement en colère se permet une comparaison hasardeuse : « En salle des profs, on entend des conversations d'intellectuels qui ne servent à rien alors que nous dans l'armée on est dans l'action pour la nation » et enfin, un autre gradé de l'armée prend la suite en affirmant de manière décomplexée qu'il n'y a pas de déontologie dans l'éducation nationale !

Pour conclure, nous nous sommes tous sentis insultés tant par le choix des thèmes abordés qui témoignent d'une ignorance totale de nos problèmes quotidiens que par des propos inacceptables à notre égard et sur l'ensemble de la profession que, quelque part nous représentions ce jour là.

Bilan de l'année 2010 : rigueur et chômage pour les travailleurs, champagne et bonus pour les spéculateurs. Saurons-nous inverser la tendance en 2011 ?

La nouvelle phase de crise du système capitaliste mondial, qui s'est déclarée il y a plus de 2 ans maintenant, n'en finit pas de générer ses conséquences désastreuses pour la majorité de la population. En Europe, les plans de rigueur succèdent aux politiques d'austérité, qui s'accompagnent de licenciements massifs et de généralisation de la précarité, en particulier dans les services publics ; les systèmes de protection sociale (Sécu, retraites, chômage) sont systématiquement attaqués. C'est l'ensemble du pacte social de l'après-guerre, construit sur la défaite du nazisme, qui est méthodiquement démantelé. Pourtant, 2 ans et demi après le déclenchement (visible) de cette crise, que reste-t-il des recommandations sur la « moralisation du capitalisme », sur la nécessité de mettre fin à la dictature des marchés ? Le mot est fort, le diagnostic est juste, mais la cupidité des financiers et la complicité des politiques au service de la bourgeoisie n'ont enrayé que la chute des profits pour les banquiers et les spéculateurs. Aujourd'hui, il est clair au yeux de tous que les seuls qui payent le prix de cette crise majeure du capitalisme sont les salariés, les retraités, les chômeurs, les familles monoparentales (souvent des femmes), les précaires (souvent encore des femmes), les jeunes, les immigrés, bref, tous ceux qui ne font pas partie du camp des exploités.

Les capacités de résistance, qui existent indubitablement dans chacun des pays européens comme l'ont montré les différentes mobilisations de l'automne en France, Grèce, Espagne, Italie, Grande-Bretagne, nécessitent d'être coordonnées et organisées, y compris sur le plan politique. Ce n'est plus seulement la lutte pour la défense de nos droits que nous devons organiser, c'est la participation à la construction d'une autre politique économique au niveau européen, pour mettre à bas un système capitaliste plus violent que jamais.

L'École Émancipée c'est aussi une revue... Si vous souhaitez en avoir un numéro gratuit ou vous y abonner, contactez-nous par mail !

**Contacts École Émancipée 11 : Dominique Blanch : dominiqueblanch@free.fr
et Francis Schroeder : francis.schroeder@orange.fr**

**Campagne "Jeunes majeurs, lycéens sans papiers 2010-2011"**

Le Réseau Éducation Sans Frontières met une fois de plus l'accent sur la situation des lycéens sans papiers et l'urgence d'obtenir pour tous, pendant qu'ils sont lycéens, leur régularisation.

Il a décidé de développer une campagne nationale et propose de mener des actions collectives au sein des établissements pour amener les élèves sans papiers à se faire connaître (réunions, pétition de soutien) et à l'ensemble des communautés éducatives, de les soutenir jusqu'à la régularisation (mobilisations en préfecture, parrainages).

En effet, si les préfectures éprouvent de grandes difficultés à expulser des lycéens dès lors que les établissements se mobilisent, pour autant elles ne les régularisent pas, et attendent qu'ils aient quitté l'enseignement secondaire pour les expulser sans bruit.

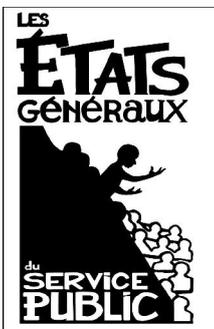
Le conseil régional du LR, sollicité par les RESF 11, 34, 30, 66, 48 a voté une résolution de solidarité avec des élèves sans papiers, pour les prendre sous sa protection et demander leur régularisation.

RESF 11 a décidé de transmettre cette résolution aux chefs d'établissement de tous les lycées du département. RESF 11 demande aussi aux élus des CA, enseignants, élèves et parents, de faire voter un vœu inspiré de la résolution du Conseil régional et de faire prendre explicitement les élèves sans papiers de l'établissement sous la protection du CA.

Délibération du CR – 22/12/2010 :

« Le Conseil régional du Languedoc-Roussillon déclare placer tous les élèves étrangers mineurs ou majeurs susceptibles d'être menacés d'expulsion sous la protection de l'assemblée régionale,

Soutient les actions de solidarité avec ces jeunes menées au sein des établissements en vue d'obtenir leur régularisation leur permettant de poursuivre leurs études en toute sérénité. »



29 et 30 janvier 2011 à Orly Convocation des « États généraux du Service Public »

1 - Quels champs des services publics à quel niveau ?

Quels sont les biens communs dont nous estimons qu'ils justifient un Service Public ? À quels niveaux ? Quelles caractéristiques communes et quel contenu pour les missions incombant à l'ensemble des services publics pour servir l'intérêt général ? Déconcentration et/ou décentralisation ? Face au désengagement de l'État, au sabordage des services publics nationaux, certains théorisent une régionalisation dans le cadre d'une Europe des régions ? Quel impact de la réforme projetée des Collectivités Territoriales, de la RGPP et de la Réorganisation territoriale de l'État ? Il nous faudra poser le problème des régions, de l'État et de

l'Europe. Quel rôle des SP sur l'aménagement du territoire, mais aussi sur les questions environnementales dans l'objectif d'un développement soutenable ? Le Service Public face à la concurrence ?

2 - Quelle démocratie ?

Comment associer, au-delà d'un referendum, la population, les personnels et les élus à une gestion démocratique des SP ? La proximité géographique peut-elle faciliter cette gestion démocratique ? Cela renvoie aussi à une question plus générale de démocratisation de la société, du travail. Cette question soulève aussi celle de l'évaluation des politiques publiques, des services.

3 - Quels financements ?

On sait que depuis 20 ans il est de bon ton de promettre des baisses d'impôts. On voit aujourd'hui les débats autour de la fiscalité locale, de la fiscalité environnementale. On sait aussi que le résultat est non seulement un affaiblissement des moyens de l'État et des Collectivités Territoriales, mais aussi que la fiscalité est de plus en plus injuste. La caricature finale étant la loi TEPA. Il ne peut y avoir de SP, de politiques publiques, sans péréquations, égalité des tarifs, donc sans réforme profonde de la fiscalité s'appuyant notamment sur un véritable impôt progressif. Quelle part de financement des services réserver aux collectivités publiques et quelle part à l'usager ? Quelle autonomie pour les services publics vis-à-vis de la collectivité publique ?

4 - Quel(le)s agents ?

Si l'on considère que le service public s'adresse à des usagers et non à des clients, si l'on considère que l'agent public met en oeuvre l'intérêt général alors le statut de la fonction publique n'est-il pas une précondition ? Quelle gestion ? Quelle formation ? Quels recrutements ? Quels niveaux de salaires ?

L'avenir est au Service Public !

C'est parce qu'elles partagent la conviction que la résistance face aux néo libéraux et à leurs politiques qui organisent la casse des services publics est indispensable, mais non suffisante, et que le Service Public est un élément structurant des réponses alternatives à « leur crise », que plus de quarante organisations politiques, syndicales, associatives, ont lancé l'Appel pour des États généraux du Service Public.

- Quels besoins ? À quels niveaux (monde, Europe, nation, collectivités territoriales) ?
- Quelle propriété publique ? Quelle place du privé (associatif, à but lucratif ou non, entreprises) ?

- Quels financements ? Impôts, tarification, cotisations... quid de la « gratuité » ?

- Quelle démocratie ? À tous les niveaux, pour les usagers, les citoyens, les personnels, les élus.
- Quels agents ? Pourquoi la défense et la transformation du statut face au contrat ?

Nous avons des idées et des propositions, débattons-en !

Samedi 19h Table ronde « Quels Services Publics pour le XXIème siècle ? » Avec Anicet Le Pors – André Grimaldi – Henri Pena Ruiz – Françoise Castex.

Samedi 29

9h30 Accueil et présentation
11h Cinq grands questionnements
Susan George ;
Christian Laval ;
Jacques Fournier ; Jean-Louis Laville ; OXFAM ;
animé par Bernard Loche.

14h Ateliers par thème
(Champs et modalités,

financements, démocratie, agents)

Dimanche 30
9h Compte rendu des Ateliers
10h Quelles perspectives pour la suite ? Quelle charte ?
Débat général sur la base d'un projet de texte du comité national.

12h30 Conclusion provisoire
par Roland Gori.

Comité audois des EGSP :

ACC11 (Convergence Communiste), Association Départementale des Elus Communistes et Républicains (ADECRA), ATTAC, Collectif des Services Publics de l'eau Rhône-Méditerranée, Collectif de défense de l'hôpital de Castelnaudary, Comité de Défense des Services Publics de Castelnaudary, Collectif 11 pour les Droits des Femmes (C11DF), Confédération Paysanne, FASE, FSU, LDH, Les Verts Aude, NPA, PCF, Parti de Gauche, Parti Socialiste, Solidaires, SUD-Éducation et SUD-PTT, UGFF-CGT.

Vendredi 21 janvier de 19 h à 23 h au Centre social de Grazailles à Carcassonne Réunion du collectif carcassonnais des EGSP.

Ordre du jour :

* Poursuivre le travail du 26 juin à Pennautier sur le thème 3 :

" **Quels financements ?** "

Avec la participation de **Marie Jo PEREIRA du SNU Impôts-Solidaires.**

* Envoyer au moins 2 délégué-e-s aux EGSP des 29 et 30 janvier à Orly.

* Prévoir le financement des frais de déplacement, d'hébergement...

Prévoir "Repas tiré du sac".

Le Président des riches.

Enquête sur l'oligarchie dans la France de Nicolas Sarkozy, de Michel Pinçon et Monique Pinçon Charlot.

Les Auteurs.

A première vue Michel Pinçon et Monique Pinçon Charlot forment un couple de français moyens, de ceux que, comme moi, vous rencontrez au sortir de la messe dominicale. Mais ne vous fiez pas aux apparences. Sous les dehors les plus courtois, ils n'ont pas leurs pareils pour débiter les rapports de domination. Leurs écrits dénoncent sans relâche les petits travers et surtout les grands, des membres de nos classes dirigeantes.

Le récit est clair, très documenté et parfaitement référencé.

« *Le travail sur les mots devrait trouver une pertinence avec l'application du terme « bandes » à celles qui, depuis les beaux quartiers, sévissent en détruisant l'outil de travail, en fermant les usines pour cause de délocalisation, en ruinant les vies humaines au nom de la rentabilité du capital* ». Peut-on écrire pareille chose sans avoir choisi son camp ?

Les protagonistes.

Le premier rôle : Nicolas SARKOZY.

Bien que n'étant ni plombier ni polonais, son père fut, en son temps, un immigré des pays de l'Est. De noble extraction, il ne supporta pas la révolution naissante dans son pays d'origine. Mal lui en prit. Refusant d'être noble parmi les moujiks, il installa sa petite famille à Neuilly sur Seine où elle fut pauvre parmi les riches. Le petit Nicolas supportait difficilement les stigmatisations dont il se sentait l'objet et entreprit très tôt de réussir. Je l'imagine sur son petit pot, dans sa prime enfance, serrant ses premières dents de lait et ses petits poings, exprimer sa détermination par un « j'y arriverai » vengeur.

De fait, il s'avéra d'une grande précocité.

Non pas que ses études furent brillantes, la chose est plutôt contestée. Mais il fut très jeune, pourfendeur de grévistes. Adhérent d'un parti de droite, il devait s'emparer de la mairie de Neuilly à 28 ans, au nez et la barbe de Charles PASQUA, son mentor. Ce fait d'arme dénotait chez lui une grande ténacité et un sens de l'intrigue hors du commun.

Les seconds rôles : un casting relevé.

Ils sont nombreux, riches de fraîche ou de longue date. Ils habitent des pavillons spacieux et bien arborés dans des quartiers protégés de la petite délinquance.

Pour mémoire quelques prénoms :

Vincent (BOLLORÉ) président de Havas et du groupe Bolloré. C'est celui qui a prêté à Nicolas un frêle esquif afin qu'il puisse se reposer d'une nuit épuisante passée au Fouquet's.

Martin (BOUYGUES) qui fait dans le ciment et l'audiovisuel.

Bernard (ARNAULT) de Möet et Chandon et Louis Vuitton.

Serge (DASSAULT), le fils de Marcel, le marchand d'avions, avionneur lui-même. Ce qui prouve que bon sang ne saurait mentir.

Jean Claude (DECAUX), mondial du mobilier urbain.

Quelques étrangers :

Paul (DESMARAIS), le Canadien, Albert (FRERE), le Belge.

Des conseillers de bons conseils :

Alain (MINC) ; Jacques (SEGUELA) des montres Rollex ; Jacques (ATTALI) qui a toujours beaucoup conseillé.

Ils sont presque tous de droite mais quelques uns sont ambidextres.

L'histoire, ou plutôt les histoires.

Utilisant les mandats acquis dans son fief de Neuilly comme rampe de lancement, Nicolas SARKOZY s'est imposé comme candidat de la droite. Il a remporté les élections présidentielles de 2007 devant une candidate socialiste n'offrant pas de réelle perspective antilibérale et une gauche anticapitaliste affaiblie par ses divisions et ses ego.

Dès son élection, Nicolas Sarkozy a mis beaucoup d'ardeur à satisfaire ses riches amis du Fouquet's. Du bouclier fiscal à la loi TEPA il a fait en sorte qu'ils puissent gagner plus en payant toujours moins d'impôts et de charges sociales.

Il ne ménage jamais son ardeur à transformer une loi pour la rendre plus douce à leurs intérêts, au point de susciter parfois la gêne de certains de ses affidés, sans doute plus soucieux de leur future réélection que de l'intérêt général.

Souvenez vous de l'énergie qu'il a déployé pour permettre à Bernard Tapie de se renflouer de plusieurs centaines de millions d'euros en soumettant son cas à un « tribunal arbitral » remis au goût du jour pour les besoins de la cause.

Qui ne garde en mémoire l'affaire de l'EPAD et la tentative échouée d'en propulser Jean Sarkozy à la présidence. Les auteurs consacrent une large place à l'extension du quartier de la défense et au projet du grand Paris qui visent à en faire un des plus hauts lieux du monde des affaires, au détriment des populations riveraines. Une forte opposition d'élus territoriaux, dont tous n'appartiennent pas à la gauche politique, ne manque pas de se manifester.

Pour les auteurs : « *politique et affaires se sont dangereusement rapprochées* ».

Mais ce dévouement à la cause des riches n'explique pas qu'il ait pu capter les suffrages d'un électoralat populaire dont les intérêts sont à l'opposé.

« *Les discours de Nicolas Sarkozy déroutent car ils font un usage systématique de l'oxymore* ». En permanence, les actes contredisent le discours. Rappelez vous de ses appels à la moralisation du capitalisme, de la manière dont il fustige les parachutes dorés, les patrons voyous, le culte de l'argent. Parmi le florilège des citations, cet extrait d'un discours portant sur la réforme des lycées : « *Ce qui compte en France ce n'est pas d'être bien né, c'est de travailler dur et d'avoir fait ses preuves par ses études, par son travail, de sa valeur* ». On a du mal à ne pas le rapprocher de l'épisode de l'EPAD.

En guise de conclusion.

Mais Monique Pinçon Charlot et Michel Pinçon ne se contentent pas du seul constat.

A la question : que faire des riches ? Ils répondent « *il faut faire des riches notre exemple. Leur puissance est due à leur solidarité.* »

« *Il est donc nécessaire de construire un front large, massif et solidaire pour contester l'oligarchie dont Nicolas Sarkozy est le représentant politique au sommet de l'État. Un front de propositions au service d'une société plus juste auquel nous avons tenté d'apporter notre contribution* »

Et nous, c'est quand qu'on commence ?

Bonne lecture en attendant.

Guy AYATS